

S'isehafel

Zinswiller

3^{ème} trimestre 2009

LES TITRES

Pages 2 - 3

- Les fêtes et les animations du village
- Rêves de mômes
- Nos joies et nos peines

Pages 4 - 5

Le Dynamisme de la commune

- **Merci à tous les participants !**
 - Compostage,
 - Nettoyage de printemps,
 - Cérémonie du 8 mai,
 - Journée conviviale consacrée au fleurissement.

- **Le columbarium,**
- **St Vincent de Paul**
- **Un nouveau cadran horaire**

Avis à la population

- Appel à candidatures

Alcool assistance

Histoire d'une baignoire

Pages 6 - 7

La forge de Zinswiller au 17^{ème} siècle, 1^{er} épisode

Conseils pratiques : Quels papiers conserver ?

Si tu peux...

Page 8

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Association sous la loupe

- Les pêcheurs

Avis aux jeunes talents et artistes en herbe

Passeport et carte nationale d'identité

Le mot du Maire



Au cours des quelques mois qui se sont écoulés depuis la dernière parution, un nouveau chantier a été mis en place au cimetière ; certains d'entre vous ont d'ailleurs pu apercevoir le Columbarium. Cette nouvelle forme d'inhumation est, aujourd'hui, entrée dans les mœurs. Le Columbarium a été façonné par un sculpteur sur grès des Vosges quant à la préparation du terrain et des allées, elle est l'œuvre de nos deux agents communaux.

Mon deuxième point concerne la reconduction du fleurissement communal, qui a été réalisé par les conseillères et conseillers municipaux ainsi qu'un grand nombre de bénévoles. Je voudrais en profiter pour tous les remercier pour la plantation 2009 mais aussi pour le succès de 2008 puisque nous avons obtenu un prix d'encouragement de la part du Jury Départemental.

Nous venons de franchir la porte de l'été aussi je vous souhaite de passer d'excellentes vacances.

Le Maire
Alphonse Meyer



VACANCES D'ÉTÉ 2009

L'association «Réseau Animation Intercommunale» de Niederbronn-les-Bains propose aux enfants de 3 à 11 ans (40 places) du 06 au 10 juillet, à la Salle des Fêtes de Zinswiller, un «Rendez-vous au Far West de Zinswiller» où tous les après-midi ils pourront jouer aux cow-boys ou aux Indiens, se déguiser et découvrir les grandes plaines avec des grands jeux...



LES FÊTES ET LES ANIMATIONS DU VILLAGE

2009

JUILLET

- 4** Méchoui organisé par l'Olympique Zinswiller au stade communal.
- 13** Cérémonie à 19h30 au Mémorial suivie d'un défilé vers la salle des fêtes puis Bal populaire avec feu d'artifice organisé par l'Union des Associations



AOÛT

- 15** Messti organisé par l'Union des Associations de Zinswiller à la salle des fêtes, à 19 h. Buvette + petite restauration assurées
- 16** Messti : Bal populaire animé par l'Orchestre « Les Valery's », à partir de 15 h 30. Pizza - Tartes flambées
- 18** Soirée « Harengs » + Bal populaire animé par l'orchestre « Les Valery's » à 19 h

SEPTEMBRE

- 19** Loto Bingo organisé par le Club de Fléchettes, à la salle des fêtes, à 20 h

N. B. : Pour des questions d'organisation et de nombre de bénévoles restreint, la traditionnelle marche populaire n'aura pas lieu.

RÊVES DE MÔMES

L'événement incontournable 2009 dans les Vosges du Nord : C'est le Festival « Rêves de Mômes » **du 2 au 7 août 2009** ! Rendez-vous nombreux au festival jeune public des arts vivants pour découvrir sa sixième édition.



NOS JOIES ET NOS PEINES

Les félicitations de la commune

aux Époux Victorine et Charles HUNTZINGER
Né le 23 mai 1913, Charles HUNTZINGER vient de fêter son 96^{ème} anniversaire, 14 semaines après son épouse Victorine née GLAD (le 10 février 1913). De leur union sont nés une fille et un garçon. Quatre petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants ont agrandi le cercle familial. Les deux « enfants » du village, qui ont eu l'immense joie de célébrer leurs noces de palissandre le 25 février 2008, vivent seuls en toute indépendance.

Le maire Alphonse Meyer, l'adjoint Christophe Werner et la conseillère municipale Doris Glad leur ont rendu visite pour leur exprimer les vœux au nom de la municipalité et leur remettre les cadeaux d'usage.



ainsi qu'à Mme Marie-Agathe BAUMANN, née STAUT qui a fêté ses 80 ans, le 27 mai dernier. Native de Reichshoffen, elle a épousé, le 26 mai 1951, Marcel BAUMANN qui décéda malheureusement en 1998. Aujourd'hui 4 filles, 14 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants font la joie de l'octogénaire. Le jour de son anniversaire le maire Alphonse Meyer, l'adjointe Véronique Jung et la conseillère municipale Bernadette Allenbach lui ont présenté les vœux de la commune et offert les traditionnels cadeaux.



Une pensée pour chacun...

Naissance



28 mars Lucas, fils de Nicolas et Sandra WOLFF
4 juin Dylan, fils de Cyrille et Noémie DEISS

Mariage



11 avril Rachel HAUSSWIRTH et Yohann NEMETH
30 mai Estelle BLANALT et Stéphane IMBERT
30 mai Emilie LELASSEUR et Daniel SPECK

Les grands anniversaires

90 ans Mme Marie-Louise BRISBOIS née GOETZ, le 03 juillet
80 ans Mme Marie ISENMANN née GANDER, le 04 septembre

Les anniversaires des personnes âgées de 70 ans et plus - 3^{ème} trimestre 2009

Juillet

03	Mme BRISBOIS Marie-Louise, 90 ans	18	M. BURGARD Paul, 78 ans
03	Mme BIESSER Suzanne, 71 ans	23	Mme HOLZMANN Madeleine, 76 ans
06	M. GULLUNG Roger, 75 ans	26	M. BIESSER Jean-Claude, 74 ans
07	Mme BEUVELET Marie-Rose, 77 ans	26	M. SENI Abed, 74 ans

Août

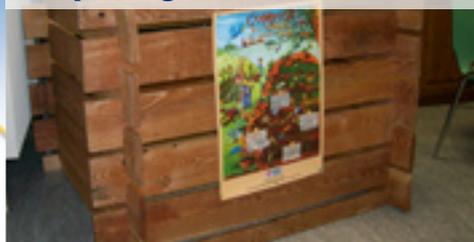
01	Mme BURGARD Madeleine, 74 ans	27	Mme HOLZMANN Elise, 77 ans
22	Mme WILLEM Suzanne, 79 ans	30	Mme REPPERT Marthe, 88 ans
26	Mme BURGARD Lucie, 93 ans		

Septembre

04	Mme ISENMANN Marie, 80 ans	15	M. STEINMETZ Jean-Paul, 71 ans
04	M. BEBON Joseph, 73 ans	25	M. OBER Paul, 76 ans
05	M. STOQUERT Hubert, 75 ans	25	M. CARRE Marius, 70 ans
06	Mme LANG Anne, 77 ans	26	Mme SCHENCK Irène, 77 ans
10	M. KANAY Muharrem, 72 ans	27	M. FISCHER Jean, 74 ans
12	M. WALD Paul, 77 ans	27	M. LANG Jean-Paul, 81 ans

Merci à tous les participants !

Compostage



Une réunion d'information, animée par Corinne BLOCH, a eu lieu le 16 avril dernier.

Nettoyage de printemps



Merci à tous les courageux participants

Cérémonie du 8 mai



Un grand merci aux élèves de M. LOPEZ qui ont chanté a capella et avec brio la « Marseillaise »

Journée conviviale consacrée au fleurissement



Le columbarium

Lorsque vous serez en face du Columbarium, vous trouverez à sa gauche un jardin du souvenir, représenté par une stèle avec une colombe et deux arbres de vie. Au milieu se dresse un bloc de grès taillé avec trois niches pour accueillir les urnes avec les cendres. Au centre, dans le parterre en forme de cœur, vous verrez six casernes faites pour accueillir les urnes. Un cahier des charges sera établi prochainement et les tarifs des concessions fixés, naturellement toutes ces informations vous parviendront en temps utile.



Saint Vincent de Paul

S'il est dans le village une association discrète mais tellement efficace, c'est bien l'association paroissiale St Vincent de Paul. Dirigée par Marie-Thérèse OBER, elle s'occupe de personnes âgées, malades ou nécessiteuses. Deux moments importants ponctuent l'année.

Au mois de mars il y a la messe des malades, suivie d'un verre de l'amitié permettant de se retrouver de façon très conviviale à la salle des fêtes. Puis au mois de décembre il y a la distribution de cadeaux aux personnes âgées. Mais tout au long de l'année, ce sont des visites dans les maisons, apportant un recon-

fort, une présence pour bien des personnes chez qui la vie s'est parfois comme arrêtée.

Dans les activités de l'association existe également une action d'aide aux plus démunis, comme par exemple suite à une séparation de couple qui se passe mal et où des gens sont obligés de repartir avec rien. Une antenne à l'échelle du canton dispose de quelques objets de toute première nécessité pour pallier à la situation. Sans compter quelques petites choses que l'on ne pourra jamais acheter : la bonté, l'écoute et tant d'autres particularités qui facilitent tellement la vie.

Un nouveau cadran horaire

Un cadran quasiment à l'identique a été mis en place par une société spécialisée. Ce remplacement s'avérait nécessaire,

vu l'état de l'ancien : chiffres partiellement illisibles, rouille par endroits, sans compter les retards conséquents.

AVIS À LA POPULATION I

Appel à candidatures

La délégation de **la Croix Rouge** du canton de Niederbronn-les-Bains propose des stages gratuits de formation au secourisme (condition requise être âgé de plus de 16 ans).

Renseignements au

06 12 77 06 50

ou par courriel :

jacsau@wanadoo.fr

COLLECT-IF

Ne jetez plus vos branches d'if (taxus baccata) après la taille de vos haies, *Collect-if* vous propose de les chercher gratuitement afin de les utiliser pour fabriquer des médicaments contre le cancer.

Pour la collecte,
téléphonez leur au

02 35 23 21 26

ou au

03 88 04 67 06

Appel à vos souvenirs

Afin de préparer le 60^{ème} anniversaire de l'Olympique de Zinswiller qui sera célébré les 3 et 4 juillet 2010, nous sommes à la recherche de documents concernant le club de football. Si vous possédez des docu-

ments à ce sujet, (photos, articles de journaux ou autres...) merci de nous les prêter.

Veillez les transmettre

à Christophe GOUJON,

Maison Forestière du Ziegelberg

Tél. 03 88 09 79 08.

(Tout document sera rendu).

Alcool Assistance

L'alcool, ce n'est un secret pour personne, a toujours eu une connotation mystérieuse, de l'adolescence jusqu'à la fin de vie. Certains s'en accommodent très bien tout au long de leur existence, sans problème, en restant dans les limites tout en appréciant divers breuvages à leur juste valeur. D'autres par contre...

Pour ces personnes, pourtant rien n'est perdu, à condition d'entreprendre quelque chose à temps. Ce n'est certainement pas facile, mais d'autres ont passé par là et s'en sont sortis. Il faut savoir prendre conscience, voire faire prendre conscience à ceux qui sont concernés, en parler et surtout agir et puis guérir. Vite dit, répondront certains, mais comment ? L'association « Alcool Assistance » propose dans un premier temps, des rencontres d'information pour les personnes concernées par ce problème et leur entourage, pour, par la suite, développer toute une série d'aide et d'accompagnement très complète et surtout personnalisée.



La commune de Zinswiller met gracieusement à disposition le caveau de l'Espace ISEHA-FEL tous les 2^{ème} jeudi par mois, pour une permanence de 20h00 à 22h00 dans le but d'un premier contact.

Tél : 06 76 65 32 69 ou 03 88 63 73 19
pour plus d'informations

Histoire d'une baignoire

Certains d'entre vous l'auront peut-être déjà aperçue voire même contemplée dans un parterre de fleurs de la Grand'Rue.

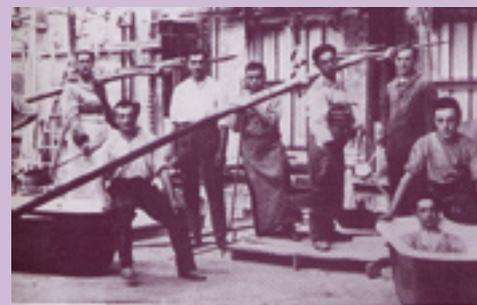
Jacky et Véronique WEISSGERBER, deux membres actifs de la section Fleurissement, en collaboration avec Alphonse MEYER, notre Maire, ont eu la bonne idée de rechercher une baignoire en fonte émaillée, symbole d'une culture et d'un patrimoine locaux. En effet, dans les années 30, la production de baignoires

en fonte prédominait à l'usine De Dietrich de Zinswiller.

Le hasard voulut qu'on la rencontre au fin fond de son pré. Son propriétaire, M. WEBER, l'éleveur d'autruches à Gundershoffen se servait d'elle pour abreuver ses bêtes.

Renaissance ou seconde chance pour notre baignoire...

Grâce aux mains agiles de Jacky, elle retrouva sa jeunesse d'antan. Après l'avoir grenailé, poncé et repeint, voici le résultat ! Bravo Jacky !



Usine en 1930 : Fonderie, les baignoires De Dietrich



LA FORGE DE ZINSWILLER AU 17^{ÈME} SIÈCLE : Épisode 1/4

LES DÉBUTS DE L'INDUSTRIE METALLURGIQUE DANS LA SEIGNEURIE D'OBERBRONN, Jean-Marc SCHLAGDENHAUFFEN

Retrouver les origines d'une industrie vieille de plusieurs siècles n'est pas, à première vue, chose aisée. Mais parfois le hasard fait bien les choses et nous fait découvrir des sources à des endroits où on ne les soupçonnait pas. Il en est ainsi des archives de la société de Dietrich entreposées au château de Reichshoffen depuis qu'elles ont été rapatriées des archives départementales du Bas-Rhin. Dans cette masse de documents triés et classés par une historienne de renom en la personne de Mme H. Georger-Vogt, nous retrouvons une bonne partie des archives des seigneurs d'Oberbronn transférées lors des différentes acquisitions dont celle de la forge de Zinswiller entre 1760 et 1768.

UNE SIDÉRURGIE NAISSANTE

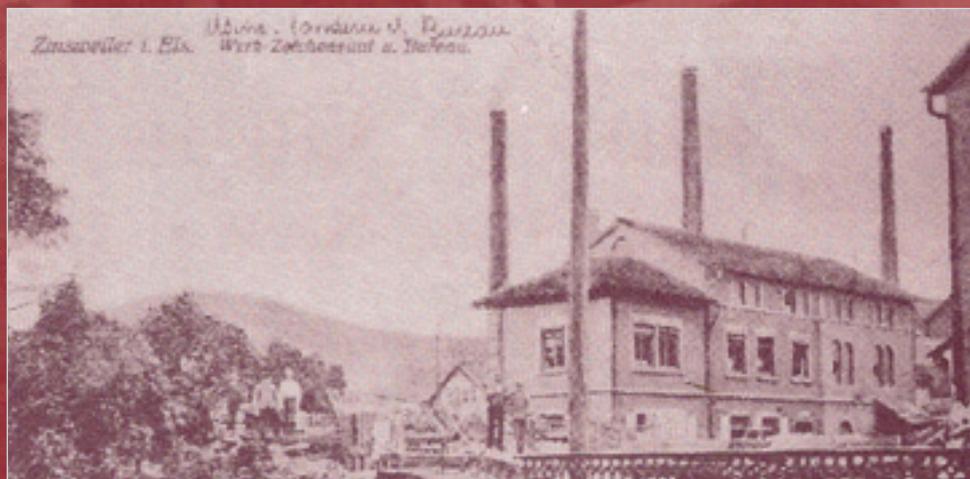
Après la production artisanale du fer au Moyen-Âge grâce à des équipements rudimentaires installés près des villages ou des grands chantiers, la fin du 16^{ème} siècle, avec la généralisation de l'utilisation du haut-fourneau importé de Lorraine, voit apparaître les premières installations sidérurgiques dans notre région. Les plus connues sont les forges de Jaegerthal fondées par Adam Jaeger en 1602 et la fonderie de Schönau dans le Palatinat dont l'origine reste à déterminer mais qui est en service avec certitude en 1580. C'est à la même époque qu'apparaissent les

premières traces d'activité certes hésitantes sur le site de Zinswiller.

UNE INFLUENCE EXTÉRIEURE

La présence sur ses terres d'une importante quantité de minerai de fer, de grandes forêts et d'un cours d'eau à débit assez régulier a sans nul doute incité le comte Louis de Leiningen-Westerbourg, seigneur d'Oberbronn, à faire construire une fonderie dont le choix du site de Zinswiller semble le plus judicieux. L'existence de Schönau déjà cité et l'exemple d'ensembles sidérurgiques comme celui du Ban de la Roche ont dû influencer le comte. D'ailleurs le fief impérial sur lequel est implanté ce dernier site appartient depuis 1584 au comte palatin George-Jean de Veldenz et de La Petite Pierre, plus connu sous le nom de Jerri-Hans. Il est le gendre du roi de Suède, Gustave Vasa, chez lequel il s'est initié à la fabrication du fer. Déjà en 1579, il a obtenu

la liberté d'exploiter les mines du comté de Hanau. En novembre 1588, il obtient l'autorisation d'exploiter les minières du bailliage de Rauschenbourg, ancienne dénomination de la seigneurie d'Oberbronn. Ce contrat stipule entre autres qu'une mine est déjà en exploitation sur le ban d'Uhrwiller-Niefern (das Bergk-werk zu Uhrweiler und Nieffern Bann), que la réglementation à appliquer sera celle en vigueur dans les mines de la vallée de Sainte-Marie aux Mines (wie es in Leberthaal gehalten würdt und bräuchig ist) et que si la quantité de minerai extraite le nécessitait, l'installation d'une fonderie sera envisageable (das wir ein Schmelz Hütten uffrichten schmelzen und arbeiten würden). Il n'y a donc pas d'installation sidérurgique dans la seigneurie d'Oberbronn en 1588 et le comte palatin profitera peu de ce contrat car il décède brusquement le 8 août 1592.



CONSEILS PRATIQUES

Quels papiers conserver ?

Dans nos précédents bulletins nous avons cité les documents à conserver indéfiniment, à présent nous énumérons ceux devant être gardés 2 ans et 1 an :

Papiers devant être conservés...



...au moins 2 ans

Quittances d'assurances ;
Factures d'eau si distribuées par une entreprise privée ;
Décompte de remboursement de prestations assurance maladie / maternité.

PREMIERS INVESTISSEMENTS

Les livres de comptes des seigneurs d'Oberbronn mentionnent dès 1591 les premières dépenses qui concernent entre autres la confection d'un soufflet pour la nouvelle forge dont la construction n'est attestée qu'en 1601 (Erbauungeines Eysen Schmelzwerckes). Il en est de même pour le projet d'édification d'un hangar à charbon de 30 mètres de long sur 12 mètres de large près de la rivière (eine Kohlscheuer ahn der Zinßweiler Bach... uffrichten zu laßen). En novembre 1601, le comte Louis de Linange, d'un commun accord avec Theobald le couvreur de Bitche (Thiobalden Schindeldeckers zu Bitsch), envisage la construction d'un bâtiment au-dessus du marteau de forge (einem Bau über den Hammer zum Eysenschmelzwerckes) d'une longueur de 25 mètres et d'une largeur de 11 mètres. Deux maçons d'Oberbronn effectueront les travaux de maçonnerie des bâtiments et du mur le long de la rivière. En 1604, méticuleux dans l'élaboration de son projet, Louis de Linange sollicite le directeur de la forge du Ban de la Roche pour venir visiter les minières de Zinswiller. De plus, il envoie des échantillons de minerai à Veldenz chez le directeur des mines du Prince Palatin en vue d'en faire analyser la qualité.

SUITE DANS LE BULLETIN DU 4^{ÈME} TRIMESTRE

... au moins 1 an

Factures de téléphone (fixe et mobile) ;
Factures de transporteur ;
Certificat de ramonage ;
Avis d'impôts locaux.

à suivre...

Si tu peux...

*Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties
Sans un geste et sans un soupir ;*

*Si tu peux être amant sans être fou d'amour,
Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre,
Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pourtant lutter et te défendre ;*

*Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter les sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles,
Sans mentir toi-même d'un mot ;*

*Si tu peux rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester peuple en conseillant les Rois,
Et si tu peux aimer tous tes amis en frère,
Sans qu'aucun d'eux soit tout pour toi ;*

*Si tu sais méditer, observer et connaître,
Sans jamais devenir sceptique ou destructeur,
Rever, mais sans laisser ton rêve être ton maître,
Penser sans n'être qu'un penseur ;*

*Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu sais être bon, si tu sais être sage,
Sans être moral ni pédant ;*

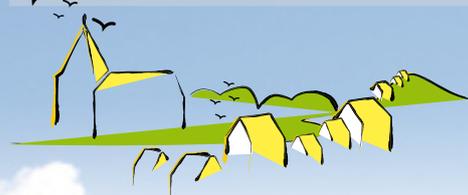
*Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite,
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,
Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdront,*

*Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire
Seront à tout jamais tes esclaves soumis,
Et, ce qui vaut bien mieux que les Rois et la Gloire,
Tu seras un homme, mon fils*

Rudyard Kipling

Ce poème nous a été transmis par une citoyenne de la commune.

Bienvenue aux nouveaux arrivants



Mme Céline LUNZENFICHTER
et M. Raphaël JOERGER
au 29 Grand' rue

Nota : Les nouveaux arrivants sont invités à se déclarer à la mairie.

ASSOCIATION SOUS LA LOUPE



Les pêcheurs

Avec sa rivière et ses étangs, Zinswiller a tout naturellement une association de pêche. Celle-ci peut être fière de son ancienneté : en effet, elle est du 13 août 1938, date de création, de ce fait est l'une des associations les plus anciennes de la commune. Au fil des décennies, de nombreux présidents se sont succédés, avec des personnes fortement impliquées comme Alfred Holzmann, ou Raymond Daentzer et sa famille, en rendant également un hommage au mérite de tous ceux que l'on ne pourrait pas tous énumérer ici. Depuis 2002, c'est André Bueb qui dirige les destinées de l'Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique APPMA.

A part pêcher, que fait-on dans un groupe de ce genre ? Les activités ne manquent pas, bien au contraire. Il s'agit tout d'abord de préserver le milieu naturel, en veillant à la qualité de l'eau et du lit des rivières et des étangs. En permanence il faut sortir les branches et feuilles,

dessabler certains endroits, renforcer des berges, entretenir les vannes sur les étangs, monter des clôtures... Ce qui suppose plusieurs journées de travail par an rien que pour nettoyer ce que Dame Nature rejette. Sans compter ce que l'être humain fait comme dégâts : canettes, papiers et déchets non nommables !

Une autre activité est le repeuplement des plans d'eau par des immersions de poissons adultes et des alevinages (Mettre des petits poissons pour qu'ils grandissent dans un milieu spécifique).

Autrefois un grand moment dans l'année était le concours de pêche, avec même des pêches nocturnes, ou alors des pêches amateur le dimanche matin. Ces concepts ont été abandonnés depuis quelque temps.

Actuellement, l'APPMA compte 41 membres, dont 22 jeunes. Dans un cadre de franche convivialité, le recrutement est ouvert en permanence. Il suffit de s'adresser à un membre ou au président André Bueb, rue principale qui se feront un plaisir d'expliquer les modalités d'adhésion à une association où le mot *Nature* a encore un vrai sens.



Avis aux jeunes talents et artistes en herbe

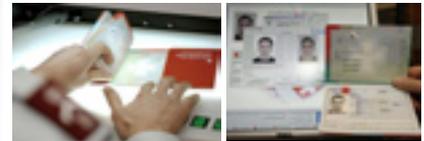
Afin de rendre vivant ce mini journal communal, toutes vos propositions de thèmes à développer, vos articles, vos photos, vos dessins et autres poèmes seront les bienvenus !

Vous pourrez les envoyer à l'adresse suivante :
mairie@zinswiller.com

ou les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Passport et carte nationale d'identité

Depuis le 9 juin pour obtenir un passeport, il faut retirer un formulaire de demande auprès de la mairie ou à la mairie de Niederbronn-les-Bains, celle-ci est équipée du dispositif de recueil des données biométriques. Le nouveau passeport, muni d'une puce contenant la photo et les empreintes digitales de deux doigts ainsi que l'état civil, vous reviendra à 88 €, 44 € pour les mineurs de 15 à 18 ans et 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans.



Les pièces à fournir sont les suivantes :

- un extrait de l'acte de naissance,
- 2 photographies d'identité (vous pouvez aussi solliciter la prise d'une photo sur place),
- un justificatif récent de votre domicile,
- des timbres fiscaux correspondant au montant du passeport,
- un document officiel avec photo permettant de vous identifier,
- l'ancien passeport,
- le formulaire de demande rempli et signé en respectant les cases prévues,
- pour les personnes ayant eu une origine étrangère, la preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, mariage...).

Le passeport urgent revient à 30 € pour une validité de 1 an. Lors d'un renouvellement de CNI, si l'ancien titre ne peut être joint au dossier pour quelque raison que ce soit, l'usager doit s'acquitter d'un droit de timbre de 25 €.